

## Enquête publique-PLU

Suite à notre passage en mairie pour voir le dossier de PLU, nous vous faisons part de nos réflexions :

-sur l'étude menée et le rapport de présentation qui en découle, on ne peut que saluer le travail fait.

-pour la consultation de ce dossier, petite remarque : les sigles définissant les zones sont abscons pour nous. Un listing de ces sigles avec leurs définitions en début du rapport aurait été bienvenu même si nous retrouvons les définitions au fur et à mesure des pages.

Profil démographique : Pour contrer le vieillissement de la population, on a l'air de compter sur la zone d'Intermarché pour inverser la tendance. Combien d'emplois nouveaux incluant des personnes de la commune ont-ils été créés ? Combien de ménages nouveaux sont-ils arrivés grâce à cette zone ? L'attrait de la commune reste limité : manque de médecin (si précieux pour les personnes âgées et les parents de jeunes enfants), manque de vrais commerces et de transports en commun **réguliers**. Créer des logements adaptés est certes une bonne chose mais ça ne répond pas à tous les besoins des personnes âgées.

Enveloppe urbaine : Pourquoi l'enveloppe urbaine s'arrête-t-elle à Beauvais alors que le panneau Erbrée est plus loin ? Il semblerait qu'au-delà de cette limite, les constructions pour l'habitat ne seront plus possibles. Qu'advient-il alors de la parcelle cadastrée n° 292 au bout du chemin de la Havardière ? Cette parcelle semble convenir à la construction. Pourquoi le propriétaire n'aurait-il pas cette possibilité alors qu'il a dû céder une bande de terre pour les besoins de la voirie ! Si le nombre de constructions possibles est limité, pourquoi accorder une surface aussi importante à un promoteur près du cimetière ? Il y a là quelque chose de choquant.

Les emplacements réservés : L'emplacement N°8 est réservé pour l'élargissement de la route (de la Huperie). Si cet élargissement doit se faire que ce ne soit pas avec les finances de la commune !

### Nuisances :

Sont évoquées dans le rapport les nuisances « **inondations** » L'an dernier, les inondations ont révélé des zones à risques notamment « la Corbelière ». Trop d'eau arrive là. Des mesures ont-elles été prises pour éviter une récurrence ?

On ne parle pas de « **pollution lumineuse** » ! Et pourtant, on peut s'interroger sur l'impact de l'éclairage intensif de la base Intermarché !

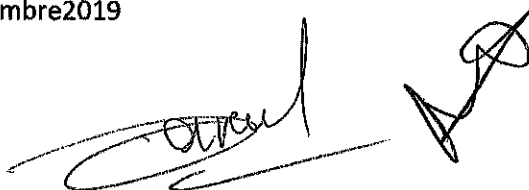
Nous avons relevé deux autres points qui nous interpellent fortement :

Secteur du Moulin 1AUAig : Pourquoi recréer une zone dangereuse et polluante (proximité de la 4 voies) à cet endroit pour une station GNL ? Ne serait-il pas possible de regrouper cette station avec la station Total sur l'aire d'Erbrée élargie, très proche de la base Intermarché ? Cela permettrait de conserver intacte la zone de covoiturage.

Secteur cimetière : zone ZAUE -OAPN°1

Lors de la réunion d'information, il avait été dit que c'était un promoteur qui s'intéressait à ce terrain. Or, si un lotissement privé devait se faire, il faudrait absolument que les lots restent libres de constructeur et que le promoteur n'impose pas ses propres constructions ! La sortie de ce lotissement évoquée sur la route de « La Ravestière » n'est pas bonne à notre avis. La sortie devrait se faire sur la route de Vitry ce qui permettrait de faire une entrée de bourg plus conviviale.

Fait à Erbrée, le 23 novembre 2019



SS  
Réserve  
d'explications